

## **Grâce au wikiLF, participez à l'enrichissement de la langue française**

Le ministère de la Culture et de la Communication (Délégation générale à la langue française et aux langues de France) lance un nouvel outil collaboratif pour associer les internautes à l'évolution de la langue française : le wikiLF ([wikilf.culture.fr](http://wikilf.culture.fr))

Donner accès à un vocabulaire français clair et précis est un service rendu à chaque citoyen pour améliorer sa compréhension des réalités contemporaines. Les ressources numériques permettent désormais d'associer les internautes à l'élaboration de ce vocabulaire et plus généralement à l'adaptation de notre langue aux réalités contemporaines, dont dépend largement la diffusion du français dans le monde.

### En quoi consiste le travail d'enrichissement du français ?

Dans la vie courante, nous assistons chaque jour à l'émergence spontanée de nouveaux mots. Véhiculés par les journalistes, les publicitaires, les artistes, les communautés professionnelles, ils connaissent des fortunes diverses : certains durent le temps d'une mode, d'autres s'implantent durablement.

Dans de nombreux domaines professionnels (santé, environnement, technologies numériques...) des experts sont chargés de proposer des termes répondant à des besoins d'expression très spécifiques. Travaillant au sein de commissions spécialisées de terminologie et de néologie, ils proposent chaque année de nouveaux termes, qui après adoption par la Commission générale de terminologie et de néologie et approbation de l'Académie française, sont publiés au *Journal officiel* et versés sur une base de données publique : ([www.franceterme.fr](http://www.franceterme.fr)).

Ces commissions, au nombre de 18, se réunissent régulièrement dans les différents ministères. Elles ont pour mission d'élaborer le vocabulaire spécifique aux domaines qu'elles recouvrent : économie, affaires étrangères, droit, culture, éducation, sport, agriculture, automobile, chimie, ingénierie nucléaire, défense, transport, santé....

Parmi les experts présents dans ces commissions, on trouve surtout des professionnels (médecins, magistrats, diplomates, ingénieurs, biologistes, informaticiens...) assistés de spécialistes de la langue (terminologues, linguistes, traducteurs). Ensemble ils animent le dispositif interministériel d'enrichissement de la langue française.

L'élaboration de nouveaux termes nécessite un soin particulier. Pour chaque domaine, il faut repérer des besoins de langage nouveaux, comparer les termes existants, évaluer leur possibilité d'adaptation aux réalités nouvelles, et le cas échéant, décider la création de néologismes.

Cette démarche suppose de la part des terminologues et des experts une observation fine des pratiques langagières mais aussi des évolutions sociales, économiques, scientifiques, culturelles, technologiques dont elles témoignent.

## Pourquoi associer les internautes à l'évolution de notre langue ?

La langue évolue sans cesse. Étroitement liée aux activités des hommes, elle reflète des évolutions du monde contemporain. Si ces évolutions semblent souvent planétaires, les mots qui les désignent ne peuvent l'être en une langue unique, sous peine de porter atteinte à la diversité culturelle qui caractérise nos sociétés.

Si la langue anglaise gagne du terrain dans le monde (talk-show, speed-dating, e-book, autant de mots qui se diffusent à toute allure...), elle ne peut à elle seule incarner la variété des formes de pensées et des points de vue sur le monde. Il importe donc de continuer à forger dans sa langue d'origine, en l'occurrence le français, les idées et mots de demain.

En conséquence, pour certains termes spécialisés mais susceptibles de s'implanter dans l'usage courant, il paraît nécessaire de recueillir une diversité de propositions de nature à éclairer le travail des commissions de terminologie.

### Un outil nouveau et simple: le wikiLF !

Grâce à l'internet, le wikiLF se donne pour objectif de faire bénéficier la langue française de la diversité des expériences, des savoirs et des expertises dont les internautes sont dépositaires.

En s'inscrivant comme contributeur ponctuel ou régulier, de manière libre et anonyme, chacun peut soumettre ses contributions à la communauté des internautes ainsi qu'aux experts, débattre des propositions d'autres internautes et commenter les options proposées par les commissions pour tel ou tel terme.

La soumission d'un terme, accompagné de sa définition, est possible dès lors que ce terme ne se trouve pas déjà dans la base terminologique *FranceTerme*. Dans le cas d'un terme déjà traité et publié au *Journal officiel*, le contributeur est redirigé vers la base *FranceTerme*. Il pourra profiter de ce petit détour pour découvrir l'un des 6000 termes publiés depuis l'origine du dispositif d'enrichissement de la langue française !

Quels que soient vos domaines d'intérêt, vos contributions sont vivement attendues. Pour cela rien de plus simple : rendez vous sur le site ([wikilf.culture.fr](http://wikilf.culture.fr)) et cliquez sur « S'inscrire » en indiquant le mot de passe de votre choix. Celui-ci sera gardé en mémoire et vous permettra d'ouvrir un compte personnel. Grâce à ce compte, vous pourrez suivre sur la page « membres » l'historique de vos contributions ainsi que les commentaires qu'elles auront suscités.

### Sur le wikiLF, vous pourrez :

- donner votre avis sur le choix d'un nouveau terme pour désigner une notion en français ;
- proposer un terme avec sa définition ;
- indiquer votre préférence par un vote entre plusieurs termes proposés pour une même notion ;
- faire des commentaires sur les contributions, les avis et les suggestions.

..... Dès à présent, mettez vos connaissances et votre imagination au service de la langue française en vous connectant au site [wikilf.culture.fr](http://wikilf.culture.fr).

Mots clés :

culture, wikiLF, FranceTerme, DGLFLF, outil collaboratif, langue française, terminologie, contributions en réseau, enrichissement du vocabulaire contemporain...